

CHARTE ET MODE D' UTILISATION DES FORUMS

BUT :

En postant votre contribution sur l'un des forums, vous en acceptez les conditions d'utilisation. Notre objectif est d'offrir un espace de discussion et de réflexion ouvert à tous.

Le but des forums est de contribuer à se rétablir des effets de l'inceste et d'aider d'autres victimes à se rétablir, en partageant nos connaissances, et en les faisant évoluer

Voici les conditions générales d'utilisation des forums, pour que chacun puisse en disposer dans les meilleures conditions.

A QUI SONT OUVERTS LES FORUMS ?

Les forums du site sont ouverts à toutes victimes d'inceste , à leurs proches, ainsi qu'aux professionnels concernés, de plus de 18 ans.

La consultation des messages publiés sur les forums est libre. Pour contribuer, il vous sera simplement demandé de définir un pseudonyme. L'indication de l'email est obligatoire, mais n'apparaît jamais sur le site. (Elle permet à l'utilisateur d'être averti, s'il le souhaite, de la réception de réponses à son message sur le forum).

L'anonymat permet :

- aux autres participants de reconnaître vos diverses contributions, personnalisant ainsi le débat sans pour autant révéler votre identité réelle,
- à tout participant de vous contacter personnellement sans dévoiler votre adresse de courrier électronique
- pour plus de clarté pour les autres utilisateurs il est conseillé de conserver le même pseudo au fil des posts.
- Vous êtes entièrement responsable du contenu de vos messages.
- Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Vous pouvez, à tout moment, demander que vos contributions à cet espace de discussion soient supprimées, en contactant contact@arevi.org

COMMENT PARTICIPER ?

Une fois saisi votre identifiant, le forum vous est ouvert.

Vous êtes invité(e) dans chaque forum à créer un nouveau sujet de discussion en relation avec le thème abordé, et/ou à répondre aux contributions publiées.

Définissez un titre explicite pour votre post, qui doit toujours résumer le contenu du message pour simplifier la lecture des autres utilisateurs ; si vous répondez à un post, conservez le même titre que celui énoncé par l'initiateur du fil.

- Les posts des autres utilisateurs sont protégés par la propriété intellectuelle, et en aucun cas vous ne pouvez reprendre le contenu de ces messages pour une diffusion sur un autre site de forums ou sur tout autre support.

Chaque forum porte sur un thème précis

Vous pouvez communiquer vos remarques, commentaires et suggestions pour d'autres thèmes de débats sur les forums, ou bien ou sur le site à : contact@arevi.org

COMMENT S' EFFECTUE LA MODERATION DES MESSAGES ?

Les modérateurs s'assurent que votre contribution porte bien globalement sur le thème de débat traité dans le forum, et qu'elle est conforme aux lois en vigueur, et aux règles élémentaires d'un débat ouvert et constructif.

Modalités de modération :

Les forums AREVI sont soumis à une modération a priori. L'édition des messages n'est pas immédiate après

envoi, les posts sont lus et approuvés avant diffusion sur le site, s'ils sont estimés conformes à la présente charte.

Ainsi, le modérateur pourra refuser la publication des messages :

- hors thème, ou postés dans plusieurs forums à la fois
- de nature publicitaire ou promotionnelle,
- nominatifs / diffamatoires, grossiers ou injurieux,
- contraires aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicables aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée,
- qui enfreindraient toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.

Quelques recommandations aux utilisateurs :

- Exprimez-vous en votre nom, en employant le «je».
- Respectez les règles de civilité communément admises ; toute attaque personnelle à l'encontre d'un autre utilisateur ou d'un modérateur entraînera la suppression du message..
- Les forums ne sont pas des supports de communication privée, mais d'intérêts communs. Le mail est plus indiqué dans le cas de message personnel. Pour remercier un autre utilisateur de sa réponse, un courriel privé est plus judicieux
- Utilisez un style lisible et argumenté dans vos propos ; la motivation de nos interlocuteurs à répondre dépend aussi de la votre ...